

**Décision du Président**  
**Marché à procédure formalisée**  
**Marché d'assurance construction pour l'opération Cœur de Nogent**  
**EPT 2314**  
**Titulaire : MMA IARD / CAP & Associés**

2023 – D – n° 159

Le Président de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois,

VU le Code de la commande publique,

VU les articles L.5211-2, L. 5211-9 et L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'avis de la commission d'appels d'offres en date du 19 octobre 2023,

**CONSIDERANT** que le marché d'assurance pour l'opération Cœur de Nogent a fait l'objet d'un appel d'offres ouvert,

**CONSIDERANT** l'offre du groupement composé de la société MMA IARD, mandataire, sise 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon à LE MANS CEDEX 9 (72030), et de la société CAP ET ASSOCIES,

**D E C I D E**

**Article 1<sup>er</sup>**: De signer le marché d'assurance construction pour l'opération Cœur de Nogent pour une prime provisionnelle de 387.973,35 € TTC.

**Article 2** : Le marché débutera à compter de sa date de notification. Il s'achèvera 10 ans après la réception de l'ouvrage.

**Article 3** : De charger le Directeur Général des Services et Madame la responsable du Service de Gestion Comptable (SGC) de Vincennes, comptable public de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil de Territoire.

**Article 4** : Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial ParisEstMarneBois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Champigny sur Marne, le 02/11/2023



Le Président,

*O. Capitano*  
Olivier CAPITANIO

La présente délibération publiée le 02/11/2023  
Est exécutoire à la date du  
En application des articles L5211-1 et L.2131-1  
du C.G.C.T.Champigny-sur-Marne, le

Accusé de réception en préfecture  
094-200057941-20231102-D2023-159-AR  
Date de télétransmission : 02/11/2023  
Date de réception préfecture : 02/11/2023